



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

19 novembre 2025

BILAN MAÏS 2025

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[Présentation du réseau d'épidémiosurveillance](#)

[Pression biotique](#)

- Ravageurs
- Maladies

[Facteurs de risque phytosanitaire](#)

[Bilan par bioagresseurs](#)

- Pucerons
- Pyrale du maïs
- Chrysomèle
- Helminthosporiose
- Fusarioses sur épi





1 Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

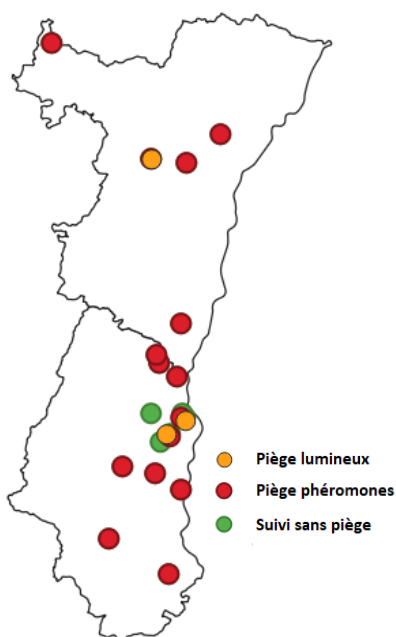
12 BSV maïs, dont un bilan du suivi chrysomèles, ont été publiés pour la campagne 2025.

Le réseau d'observations se compose de 15 pièges phéromones et de 3 pièges lumineux.

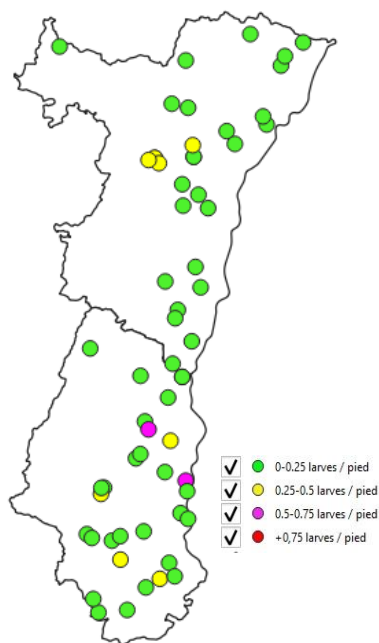
6 partenaires ont été mobilisés pour cette campagne.

Les prospections larvaires ont été réalisées sur 61 parcelles en 2025 par 3 partenaires (CAA – Arvalis – CAC).

Carte du réseau de suivi BSV 2025



Carte des prospections pyrale 2025



2 Pression biotique

a. Ravageurs

Ravageur	Fréquence	Intensité	2024 pour comparaison
Limace	1	1	<
Ravageurs souterrains (taupins, scutigérelles...)	1	1	=
Pucerons <i>Metopolophium dirhodum</i> et <i>Sitobion avenae</i>	1	0	>
<i>Rhopalosiphum padi</i> sur épi	0	0	=
Pyrale	1	1	=
Acariens	0	0	=
Chrysomèle	3	3	>

Légende : 0 = nul, 1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort

b. Maladies

Maladie	Fréquence	Intensité	2024 pour comparaison
Helminthosporiose	0	0	<
Fusariose des épis / mycotoxine	1	1	<

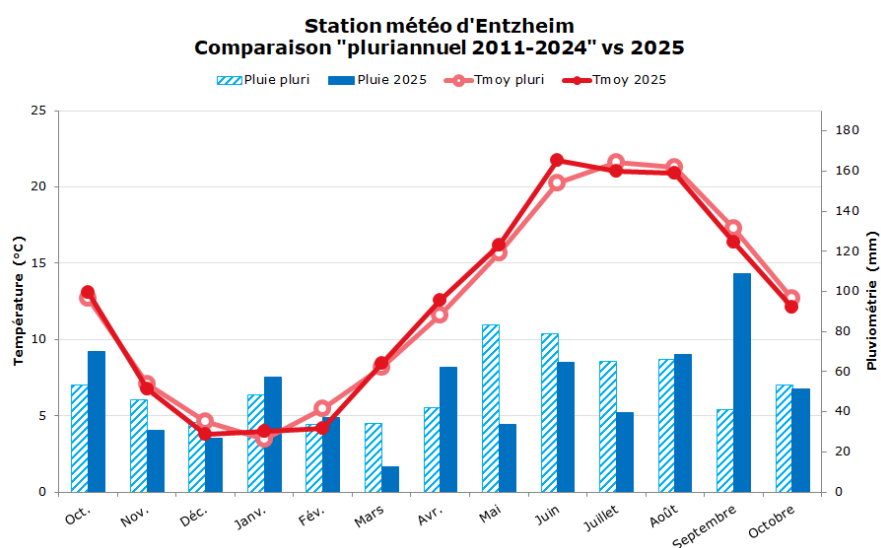
Légende : 0 = nul, 1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort

3 Facteurs de risque phytosanitaire

Le printemps a été chaud et sec avec des températures très élevées en juin, ce qui a perturbé le vol de la pyrale et entraîné une forte émergence des chrysomèles adultes dès la fin juin.

Deux périodes de canicules ont été recensées sur fin juin et début août.

La fin de cycle a été très humide, entraînant le développement ponctuel des fusarioses sur épi, notamment sur variétés sensibles. Du fait de pluies régulières, la récolte s'est déroulée de début octobre à mi-novembre, dans de bonnes conditions dans la plupart des situations.



Evolution des stades en % du nombre de parcelles observées chaque semaine :

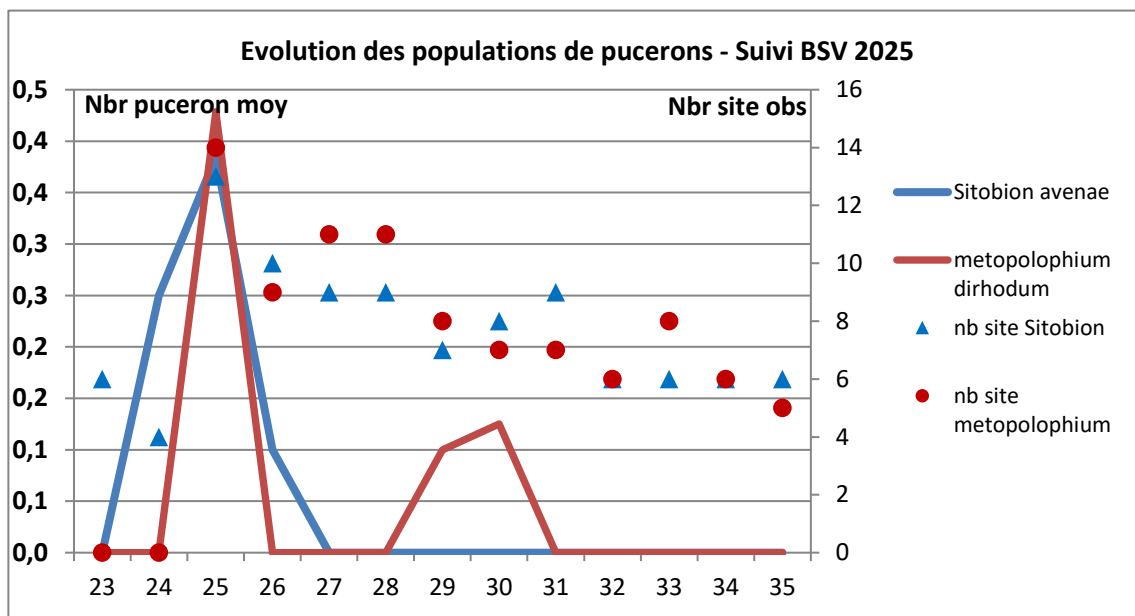
	2-4 feuilles	5-7 feuilles	8-10 feuilles	11-13 feuilles	14-16 feuilles	17-19 feuilles	+ 19 feuilles	Floraison mâle	Floraison femelle	Floraison femelle + 15 jours	50% humidité grain	Grain laiteux / pâteux
S23	12,5%	37,5%	50%									
S24		22%	33%	38%	6%							
S25			33%	44%	22%							
S26				47%	41%	17%						
S27				16%	33%	16%	11%	6%	11%			
S28				6%	39%	6%		6%	44%			
S29						6%		19%	62%	6%		
S30									50%	44%		
S31									15%	46%	38%	
S32										46%	8%	46%
S33											8%	84%
S34											42%	57%
S35											27%	54%

4 Bilan par bioagresseur

a. Pucerons : visibles mais sans conséquence

La présence des pucerons (*Sitobion* et *Metopolophium*) est ponctuellement visible en juin sur quelques parcelles mais reste sans conséquence pour le maïs.

Rhopalosiphum padi a été observé une seule fois sur épi la semaine 29.

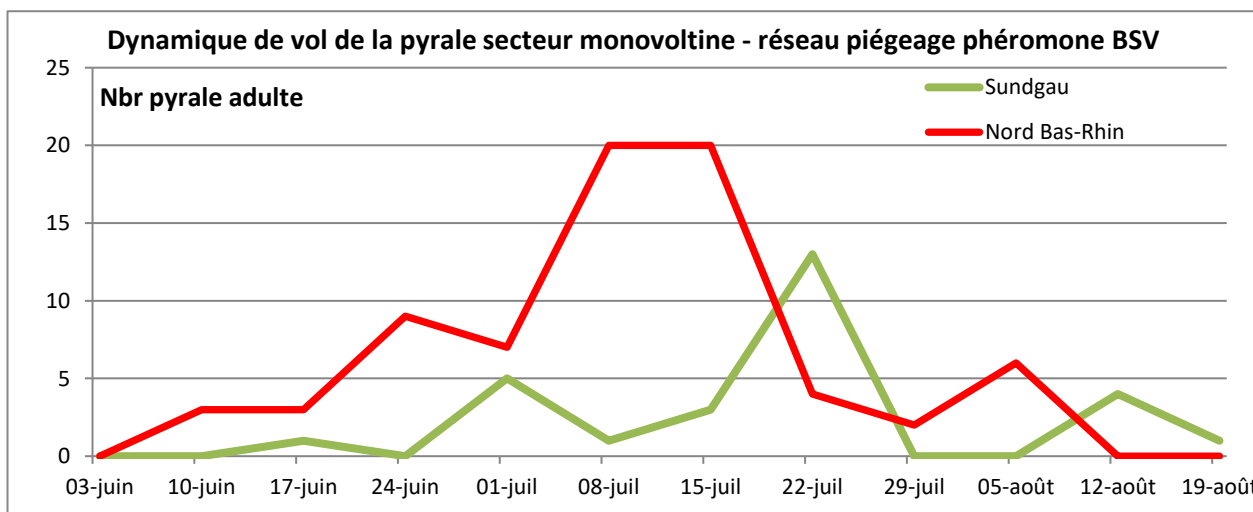


b. Pyrale du maïs

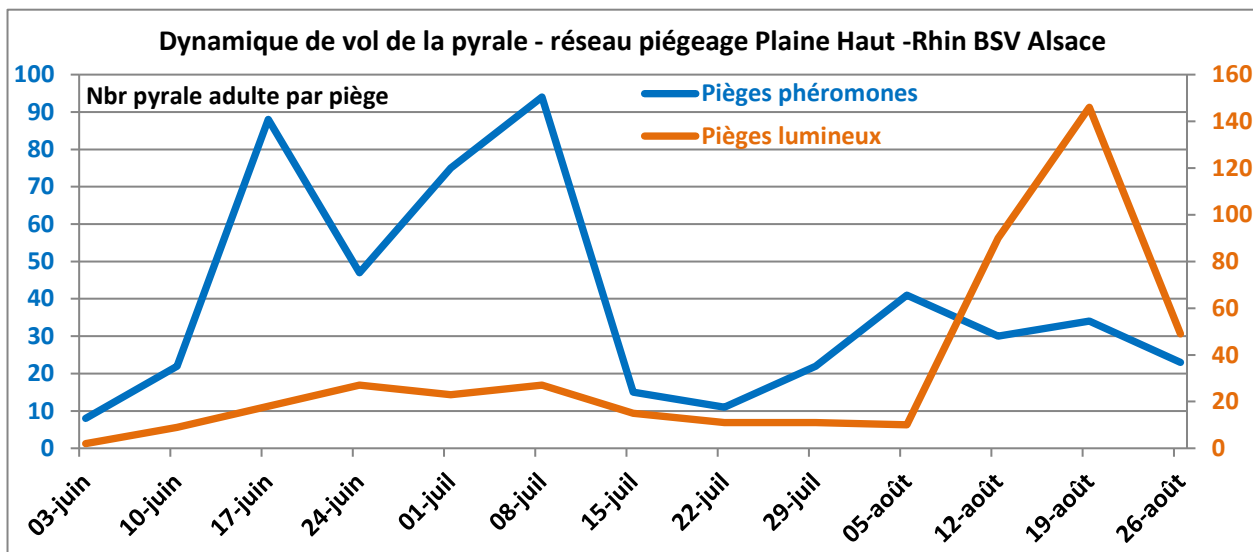
Le vol est suivi avec des pièges lumineux et des pièges à phéromones. Le climat sec et très chaud de juin a sûrement eu un impact sur le cycle de la pyrale en retardant la nymphose.

On distingue 2 types de vol :

- Monovoltine dans le nord Bas-Rhin et le Sundgau : Le pic a eu lieu lors de la deuxième semaine de juillet. Le faible nombre d'observations dans le Sundgau ne permet pas de définir précisément la dynamique de vol de la pyrale dans ce secteur.



- Bivoltine et monovoltine dans la plaine. Le premier pic de la pyrale bivoltine est identifié autour de la mi-juin. Les pièges lumineux permettent d'identifier clairement le deuxième pic lors de la semaine du 19 Août.

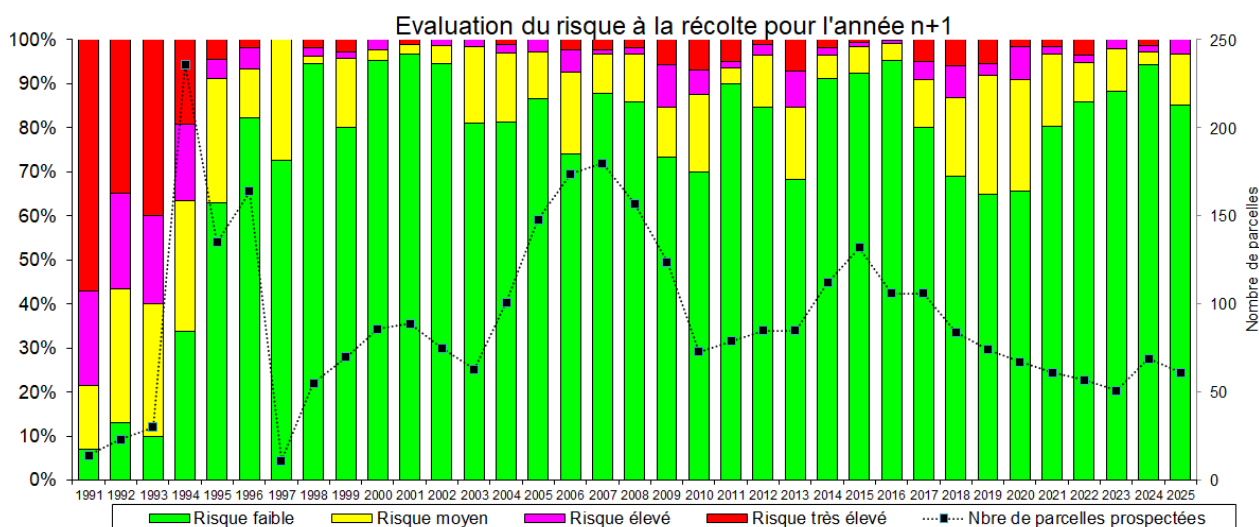


Le comptage des pontes a été réalisé sur 10 sites sur la période du 23 juin au 22 juillet pour la pyrale monovoltine et jusqu'au 26 août pour la bivoltine : elles sont seulement observées sur 3 sites.

La mesure de l'infestation larvaire, réalisée par dissection de pieds sur 50 plantes, a été effectuée sur 61 parcelles n'ayant pas reçu de protection insecticide en végétation. Cette notation s'est effectuée du 1^{er} septembre au 10 octobre. Les résultats montrent une très faible infestation larvaire sur la majeure partie du territoire.

Les observations sont classées en 4 classes :

- Risque faible : de 0 à 0,25 larve par pied
- Risque moyen : de 0,25 à 0,5 larve par pied
- Risque élevé : de 0,5 à 0,75 larve par pied
- Risque très élevé : + de 0,75 larve par pied.

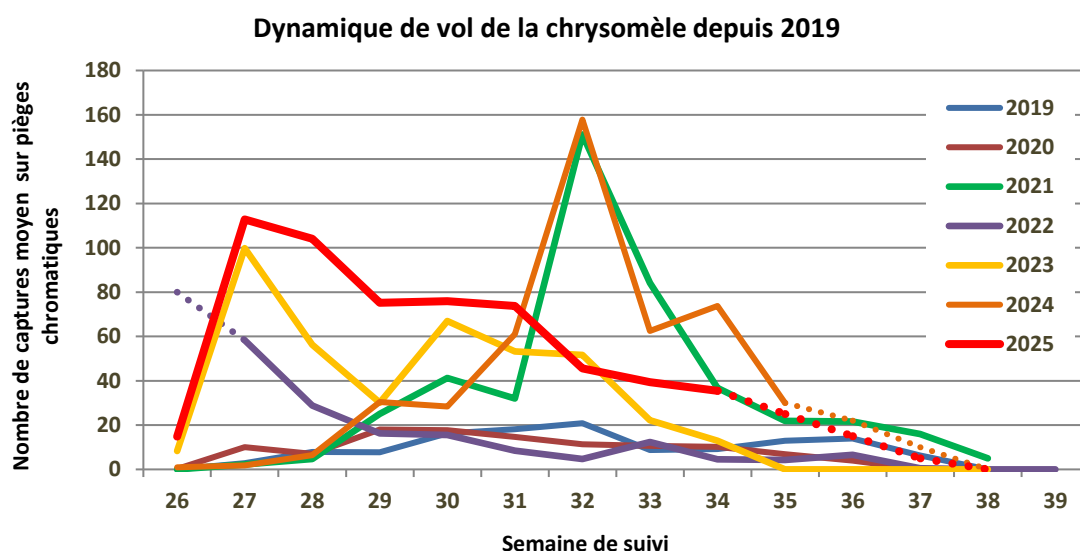


Le seuil au-delà duquel on considère un risque pour le maïs l'année suivante est de 0,4 larve par pied. Il n'est dépassé que dans 2 parcelles localisées en plaine Haut-rhinoise.

c. Chrysomèle

Durant l'été 2025, un réseau de 61 sites de piégeage essentiellement composé de pièges chromatiques (60) a été suivi par les partenaires régionaux sur l'ensemble de la région.

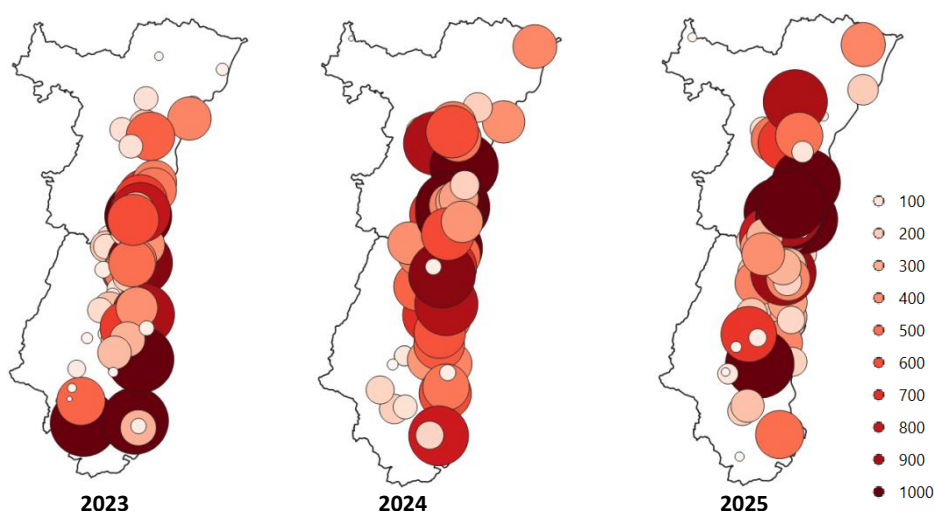
Depuis 4 ans, le réseau est essentiellement composé de pièges chromatiques afin d'évaluer le risque de nuisibilité sur les maïs de l'année suivante. Le nombre de captures sur les 60 parcelles du réseau 2025 s'élève 29 515 sur les 7 semaines de piégeage (30 juin au 18 août).



Il reste à niveau très élevé, proche de celui de l'année dernière. La moyenne d'individus piégés par parcelle est en augmentation significative : 468 cette année contre 382 l'année dernière. La médiane est aussi en forte hausse de 431 (242 l'an dernier). Elle illustre le fait que la population de chrysomèles s'intensifie sur le territoire (cf. cartes Evolution du nombre de capture de chrysomèle entre 2023 et 2025 sur pièges chromatiques).

En 2025, les premières observations d'adultes en vol ont été remontées dès le 20 juin, notamment en centre Alsace. Le suivi est avancé d'une semaine et débute début juillet avec un grand nombre de chrysomèles piégées dès les premiers relevés lors de la première semaine de juillet. A l'échelle de l'Alsace, le vol se poursuit de manière soutenue tout le mois de juillet. La cinétique du vol est très proche de celle de 2022 et 2023 (cf. graphique Dynamique de vol), caractéristique des fins de printemps chauds et secs.

Evolution du nombre de captures de chrysomèles adultes entre 2022 et 2025 sur pièges chromatiques



A l'échelle du territoire, la présence de la chrysomèle continue à augmenter. Nous notons une augmentation importantes des captures dans le secteur de la plaine irrigué Bas-rhinoise depuis 2 ans (cf. carte Evolution du nombre de captures de chrysomèle entre 2022 et 2025 sur pièges chromatiques). La baisse significative des captures dans le Sundgau en 2024 ne s'observe pas cette année. Dans le secteur de la Hard, le niveau d'émergence des adultes reste à un niveau très élevé.

Dans tous les cas, le nombre de captures dépend de l'historique de la parcelle (nombre d'années en monoculture de maïs) et de l'environnement (densité de parcelles de maïs aux alentours et historique de monoculture). Aussi, les éventuels traitements avec des produits à base de pyréthréinoïdes réalisés en juillet contre la pyrale peuvent avoir un impact sur la réduction du nombre d'adultes de chrysomèles.

Nuisibilité 2025

Cette année, les dégâts et l'impact sur le maïs ont été visibles dès la fin juin (comme en 2022 et 2023). Certaines parcelles ont présenté des verses précoces et des attaques sur racines significatives. Les premiers maïs à floraison ont aussi subi des attaques sur soies, phénomène qui s'est fortement réduit dès que l'ensemble de la plaine a atteint de stade. Quelques épis lacuneux ont été observés en conséquence de ces attaques, mais cela reste des cas isolés. Nous avons pu voir aussi ponctuellement des attaques sur feuilles visuellement très marquées mais non préjudiciables pour le rendement.



Dégâts sur racines



Dégâts en col de cygne



Dégâts sur soie



Dégâts sur feuilles

Recommandations

Face à cette situation, nous rappelons que **la rotation à l'échelle de l'ilot de parcelles reste le pivot de la lutte** contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et /ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations.

En fonction des captures sur pièges chromatiques, les recommandations d'Arvalis sont les suivantes :

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs selon la parcelle		Très faibles captures sur pièges jaunes <0.5 adultes/piège/jour	Faibles captures sur pièges jaunes 0.5 à 5* adultes/piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5*adultes/piège/jour <i>Valeur indicative</i>
+	Stress hydrique faible	Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs 1 an sur 4 <i>+ éventuelle protection insecticide au semis**</i>	Pas de maïs l'année suivante
+++	Stress hydrique fort	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante

Afin que chaque agriculteur possède les éléments pour décider de la conduite sur ces parcelles, le suivi de pièges chromatiques doit continuer à se généraliser dans toutes les exploitations.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre technicien pour évaluer les mesures de gestion à mettre en place sur vos parcelles. Une gestion collective et responsable de ce ravageur est une des conditions essentielles au maintien d'une filière alsacienne performante.

d. Helminthosporiose : toujours absente

L'helminthosporiose n'est plus observée en Alsace depuis plusieurs années grâce au progrès génétique.

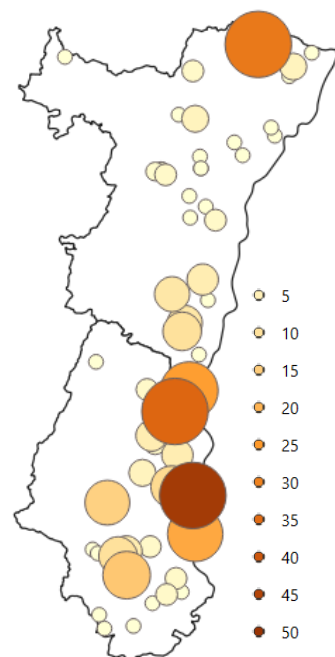
e. Fusarioses sur épi

Les conditions climatiques ont permis le développement des fusarioses sur épi, notamment en fin de cycle lors du mois de septembre très pluvieux. Les 61 observations sur épis réalisées lors des prospections larvaires de pyrales donnent les résultats suivants :

- 57 % des sites présentent de la fusariose sur épi : moyenne = 5,5 % ; max = 48 % ; écart-type = 9,4 %
- Les fortes attaques sont observées essentiellement en plaine haut-rhinoise.

Ces données sont collectées hors du réseau d'épidémiosurveillance BSV.

% d'attaque fusariose sur épi



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr